

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
19 - PA - 03
Réfection de la voirie de l'aérodrome de Bailleau

1 - Identification de la collectivité qui passe le marché

Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France
6, place Aristide Briand – 28230 EPERNON

2 - Mode de passation du Marché

Procédure adaptée en vertu de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

3 - Objet du marché

Marché de travaux pour la réfection de la voirie de l'aérodrome

6 - Contenu de l'offre

Voir règlement de consultation téléchargeable sur www.marches-securises.fr

6 - Lieu d'exécution

Aérodrome de Bailleau, propriété de la Communautés de communes (39 communes – 50 000 habitants)

7 - Justificatifs à produire

Voir règlement de consultation

8 - Renseignements :

A formuler sur www.marches-securises.fr

9 - Prise d'effet et durée d'exécution

2^{ème} semestre 2019 pour la tranche ferme (2 tranches conditionnelles envisagées sur 2020 et 2021)

10 - Critères de choix :

Critères détaillés dans le règlement de consultation

11 - Visite de la plateforme

Une visite de la plateforme (RDV au parking d'entrée de l'aérodrome) est organisée au choix :

- le mercredi 3 avril 2019 à 9h30
- ou le jeudi 4 avril 2019 à 14h.

12 - Délai et remise des offres

Les offres devront être déposées sur la plateforme dématérialisée www.marches-securises.fr au plus tard **le 15 avril 2019 à 12h00, délai de rigueur.**

13 - Date d'envoi du présent avis : Le 20 mars 2019